

TUTORIEL D'UTILISATION COMMENT SAISIR UNE ALERTE PROFESSIONNELLE DANS L'OUTIL BKMS® ?

Objet : Signalement d'une alerte professionnelle dans le système BKMS®

Périmètre : Groupe BRED : BRED SA, filiales françaises et étrangères

Version	Description	Valideur	Date de validation
V1.0	Mode opératoire pour le dépôt d'une alerte	Direction Conformité	Janvier 2022
	professionnelle dans le système BKMS®		



I. Accessibilité

Avant de vous connecter, vous pouvez lire la procédure de recueil et de traitement des alertes professionnelles du Groupe BRED. Elle vous permet notamment de vous informer sur les conditions de protection des lanceurs d'alertes, ainsi que sur le processus de traitement des alertes au sein du Groupe BRED.

La plateforme sécurisée est accessible 24h sur 24 et 7 jours sur 7, à partir de n'importe quelle connexion, à l'adresse URL suivante :

https://www.bkms-system.com/BRED

Elle est accessible *via* un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Vous pouvez vous y connecter depuis votre ordinateur professionnel, en veillant à rester à l'abri des regards. Afin de renforcer davantage votre sécurité, il vous est recommandé de vous connecter en dehors de votre lieu de travail et sur un outil privé.

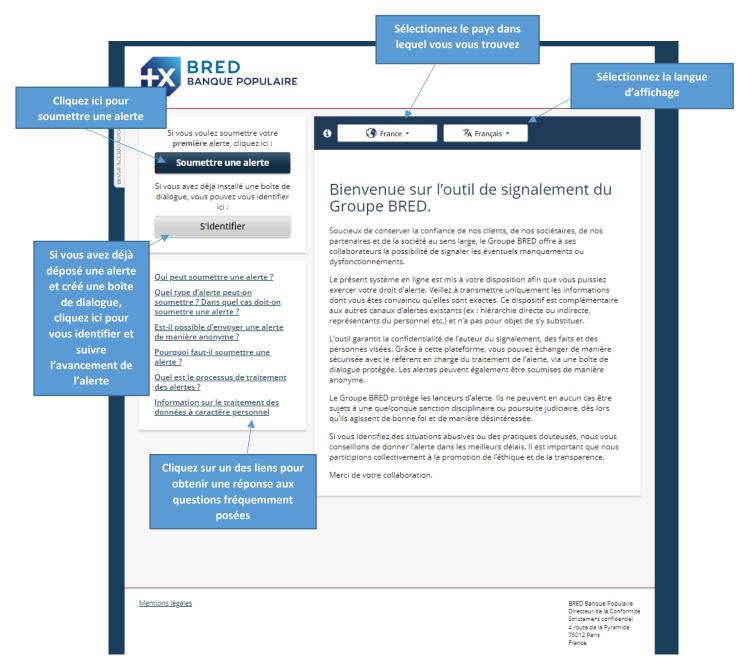
Toutes les informations recueillies sont cryptées et sécurisées par le système BKMS®. Cette application est fournie par le prestataire de services Business Keeper AG, qui est responsable de l'administration informatique du système et en particulier de la garantie de la protection des données.

En résumé, la confidentialité du lanceur d'alerte est assurée et le décryptage d'informations par un tiers du Groupe BRED ou un tiers externe, ou bien par Business Keeper AG, n'est pas possible.



II. Page d'accueil du système BKMS®

La page d'accueil de l'outil fournit des informations sur le processus de signalement, notamment *via* la mise à disposition d'une foire aux questions.



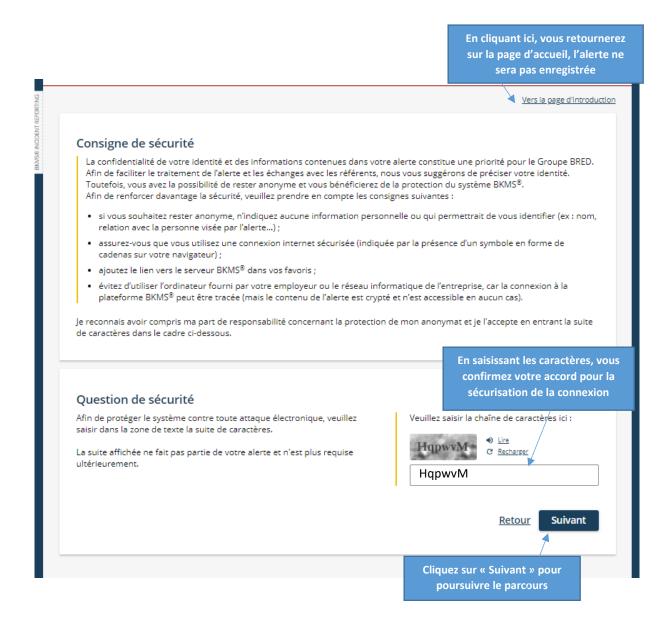


III. Processus de signalement

En cliquant sur « soumettre une alerte », le processus de signalement se déclenche en quatre étapes.

1. Sécurité

Il vous est tout d'abord demander de lire le texte sur les consignes de sécurité et la protection de l'anonymat, puis de saisir la suite de caractères alphanumériques dans la zone prévue à cet effet.

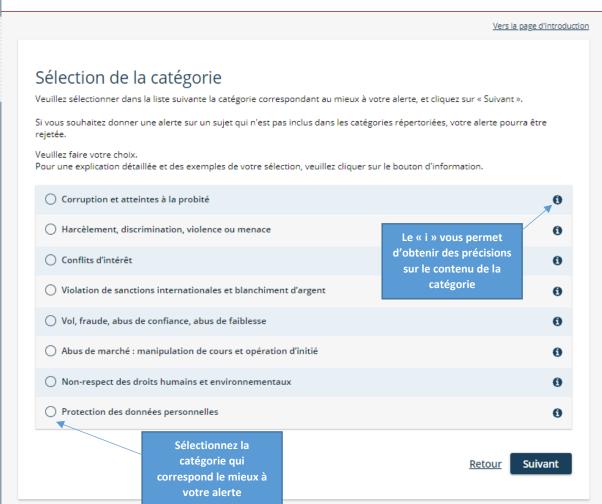




2. Choix de la typologie d'alerte

A la page suivante, vous devez saisir la catégorie de l'alerte parmi la liste proposée. En cas de besoin, vous trouverez des précisions sur le contenu de chacune des catégories.



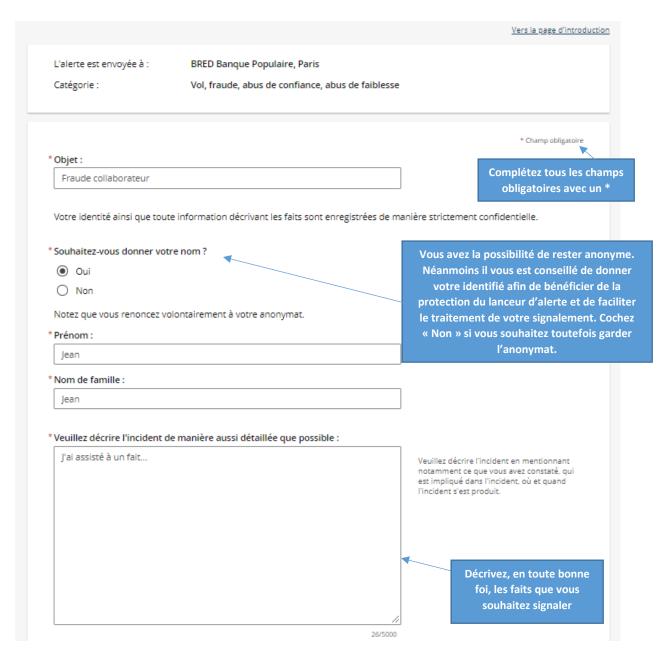




3. <u>Description de l'alerte</u>

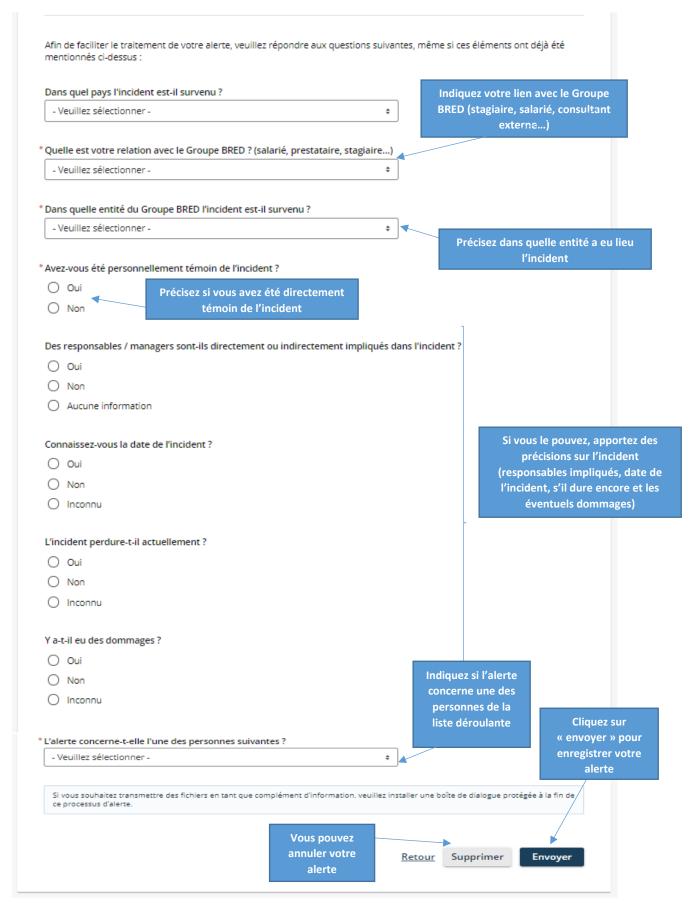
En troisième lieu, vous devez formuler votre signalement avec vos propres mots, et de bonne foi, afin de préciser les faits.

Les champs avec un astérisque (*) doivent impérativement être complétés.



Après avoir décrit les faits, vous devez apporter des réponses à une série de questions. Il est important d'y répondre, même si ces éléments ont déjà été mentionnés dans la description de l'incident.



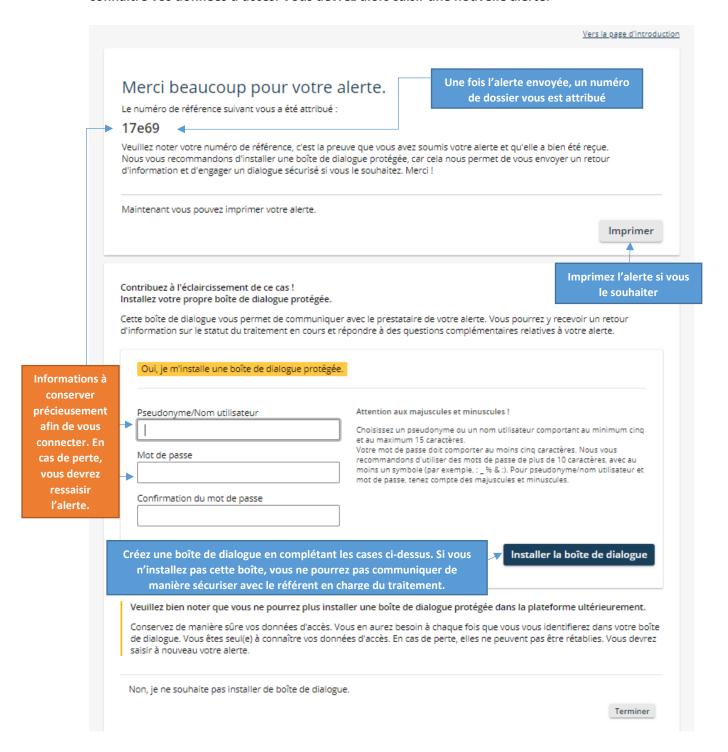




4. <u>Création de la boite de dialogue sécurisée</u>

Vous pouvez ensuite installer votre propre boîte de dialogue protégée, en choisissant un nom d'utilisateur et un mot de passe. Elle est indispensable pour pouvoir échanger avec le référent, pour répondre aux questions posées par le référent lors du traitement de l'alerte et obtenir des informations sur l'avancement de ce traitement.

<u>Important</u>: Veillez à bien conserver le numéro de votre alerte, votre identifiant de connexion ainsi que votre mot de passe. En cas de perte, ils ne pourront pas être regénérés, car vous êtes seul(e) à connaître vos données d'accès. Vous devrez alors saisir une nouvelle alerte.



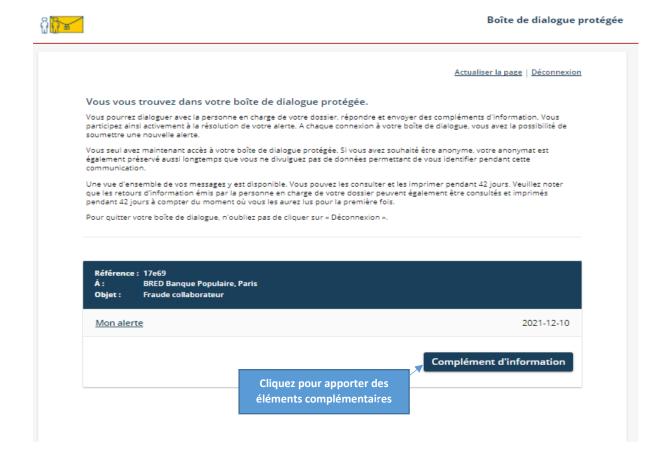


5. Finalisation de l'alerte



6. <u>Dépôt de pièces-jointes ou d'éléments complémentaires</u>

Une fois la boîte de dialogue protégée établie, vous avez la possibilité d'apporter des compléments d'informations et de joindre des documents. La taille des fichiers transmis ne doit pas dépasser 5 Mo. Le format des documents acceptés est limité.





<u>Déconnexion</u> | <u>Vers la vue d'ensemble de la boîte de dialogue</u>

Appuyez pour valider les compléments d'information

Envoyer

Annuler

Retour

A:	BRED Banque Populaire, Paris	BRED Banque Populaire, Paris		
Catégorie :	Vol, fraude, abus de confiance, a	Vol, fraude, abus de confiance, abus de faiblesse		
Objet:	Fraude collaborateur	Détailler le complément d'information dans la zone		
		de texte		
			* Champ obligatoire	
	omplément d'information :			
	ting assure la protection technique des contenus avez pas l'intention de le faire, assurez-vous dans dentifier.			
Note relative à pourrait révéler votre anonymai celui de votre al	uvez envoyer un fichier allant jusqu'à 5 Mo. l'envoi d'annexes : Des fichiers peuvent co votre identité. Veillez à effacer ces informa t. Dans le cas où vous ne pourriez pas les e erte, ou envoyez anonymement le docume néro de référence que vous recevrez en fin	ontenir des informations cachées vous conc ations avant de soumettre cette alerte afin ffacer, veuillez copier le texte de votre pièce ent imprimé à l'adresse indiquée en bas de	de garantir e jointe dans	

Je confirme avoir pris connaissance de cette note.

Choisir un fichier Aucun fichier n'a été sélectionné

Cliquez pour joindre un

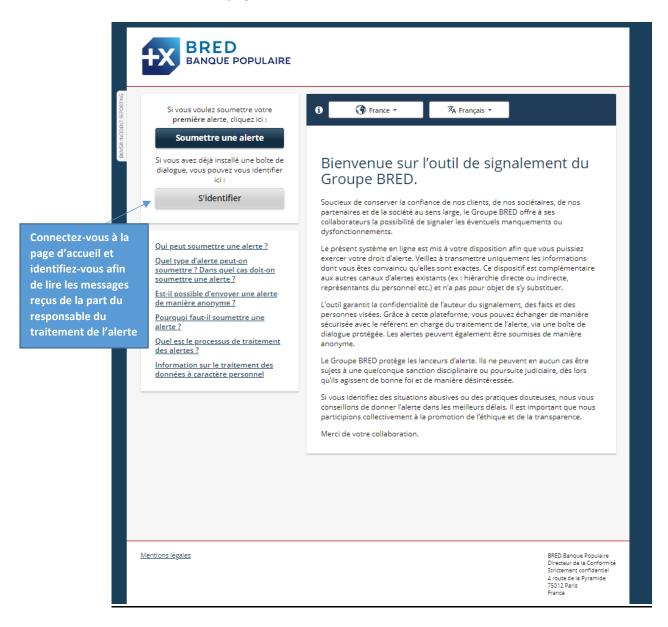


Un message vous confirmera l'envoi des éléments complémentaires.



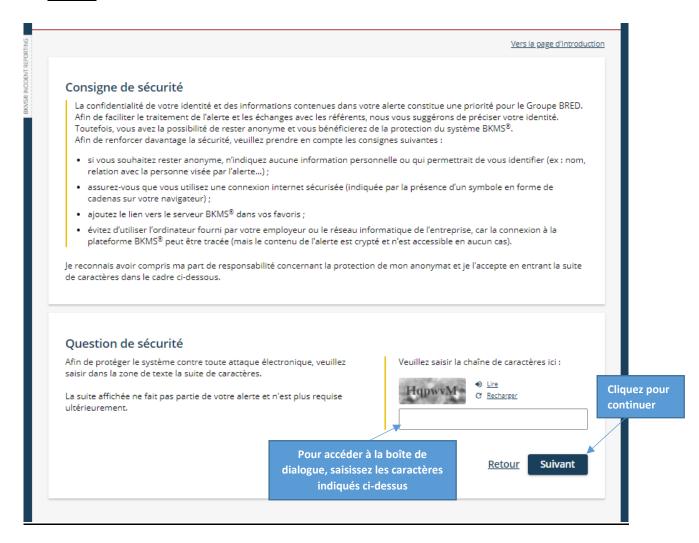
IV. Accès au suivi de votre alerte

1. Connexion à la page d'accueil





2. Sécurité



3. Connexion vers la boîte de dialogue sécurisée







4. Visualisation du contenu de la boîte de dialogue sécurisée

Actualiser la page | Déconnexion

Vous vous trouvez dans votre boîte de dialogue protégée.

Vous pourrez dialoguer avec la personne en charge de votre dossier, répondre et envoyer des compléments d'information. Vous participez ainsi activement à la résolution de votre alerte. A chaque connexion à votre boîte de dialogue, vous avez la possibilité de soumettre une nouvelle alerte.

Vous seul avez maintenant accès à votre boîte de dialogue protégée. Si vous avez souhaité être anonyme, votre anonymat est également préservé aussi longtemps que vous ne divulguez pas de données permettant de vous identifier pendant cette communication.

Une vue d'ensemble de vos messages y est disponible. Vous pouvez les consulter et les imprimer pendant 42 jours. Veuillez noter que les retours d'information émis par la personne en charge de votre dossier peuvent également être consultés et imprimés pendant 42 jours à compter du moment où vous les aurez lus pour la première fois.

Pour quitter votre boîte de dialogue, n'oubliez pas de cliquer sur « Déconnexion ».

